

29 avr 2010 -16:01

Appartient à Conseil des ministres du 29 avril 2010

Santé publique

Ajout de la méphédrone à la liste des substances psychotropes

Ajout de la méphédrone à la liste des substances psychotropes

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (*) qui vise à ajouter la méphédrone à la liste des substances psychotropes.

La méphédrone, ou 4-methylmethcathinone, est une drogue de synthèse qui n'est pas reprise dans la réglementation en matière de stupéfiants et de substances psychotropes. C'est pourquoi le Conseil des ministres a décidé d'ajouter cette drogue à la liste des substances psychotropes pour lesquelles l'autorisation générale préalable de la ministre doit être obtenu pour l'import, l'export, la fabrication, la détention, la vente, la délivrance ou l'acquisition du produit.

(*) portant modification de l'arrêté royal du 22 janvier 1998 réglementant certaines substances psychotropes et relatif à la réduction des risques et à l'avis thérapeutique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>